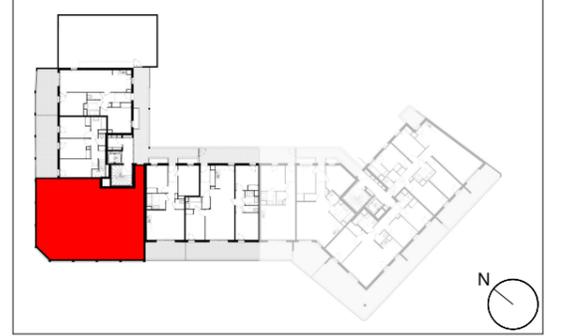


Indice : A 26/03/2025



BAT.	LOT	TYPE	NIVEAU
A	42	T4	R+4

### TABLEAU DES SURFACES

Entrée	6.00 m <sup>2</sup>
Séjour/cuisine	32.50 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.90 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.50 m <sup>2</sup>
Chambre 3	10.50 m <sup>2</sup>
Salle de bain	2.80 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	4.10 m <sup>2</sup>
WC	2.00 m <sup>2</sup>
Dégagement	4.60 m <sup>2</sup>
Cellier	1.20 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE TOTALE</b>	<b>86.10 m<sup>2</sup></b>

Balcon	59.70 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE EXTERIEURE TOTALE</b>	<b>59.70 m<sup>2</sup></b>



NOTA : La surface des placards est incluse dans celles des pièces attenantes. Le mobilier est représenté à titre indicatif.

### LEGENDE

PL	Placard		Gaine technique
LL	Lave-linge		Espace Technique Electrique du Logement (ETEL)
R	Réfrigérateur		Pailasse
LV	Lave-vaisselle		Soffite, faux-plafond
C	Cuisson		Volet roulant sur coursive
Seuil	marche entre 2 et 17cm		



NOTA : Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. Des modifications peuvent être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation notamment pour les dimensions libres, les positions des baies, équipements et hauteurs sous plafonds. Les surfaces données sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1).